



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de **BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

Réf : 2025/49

Date de convocation : 12 septembre 2025

Objet : **Budget commune – Décision
modificative n°7**

Date d'affichage : 12 septembre 2025

Date de réunion : 18 septembre 2025

Nombre de conseillers : 26

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 25

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le dix-huit septembre à 20h13, le Conseil Municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, Mme ONOFRE Lia, M. PAIN Philippe, M. PERRET Nicolas, M. Raphaël ROZIER, M. SAVART Gauthier, Mme SOCQUET Anne-Laure et M. TRUCHON Pierre, conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme CHARDIGNY Mireille qui a donné pouvoir à Mme NAVAS Catherine, M. MERCIER Michel et Mme MERONI Isabelle qui a donné pouvoir à Mme BUIRET Marie-Dominique
Mme DONGUY Annick est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne la parole à P TRUCHON, Adjoint aux finances, qui expose qu'il convient de procéder à une décision budgétaire modificative n°7 du budget commune 2025 concernant la régularisation des amortissements, détaillée comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6811-020 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	4 656.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7811-020 : Reprises sur amort des immo incorporelles et corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 656.00 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	4 656.00 €	0.00 €	4 656.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	4 656.00 €	0.00 €	4 656.00 €
INVESTISSEMENT				
D-2815738-020 : Amort. autre matériel et outillage de voirie	0.00 €	4 656.00 €	0.00 €	0.00 €
R-281578-020 : Amort. autre matériel technique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 656.00 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	4 656.00 €	0.00 €	4 656.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	4 656.00 €	0.00 €	4 656.00 €
Total Général		9 312.00 €		9 312.00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **APPROUVE** la décision budgétaire modificative n°7 du budget commune 2025 comme présentée ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie,

Le 18/09/2025

Le Maire

Le Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification du

Accusé de réception en préfecture
001-200077220-20250918-2025-49-BF
Date de télétransmission : 19/09/2025
Date de réception préfecture : 19/09/2025

